

SARL Conseil et Audit
56 rue d'Erevan D112
92130 Issy les Moulineaux
SIRET 44012751200018
0667399676 cgs.conseil@gmail.com
www.conseil-cac.com

Christophe Guyot-Sionnest, Gérant, commissaire aux comptes membre de la CRCC de Versailles

Nos réf. : CGS CGS 0643

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général

Pour donner suite à votre demande, veuillez trouver ci-après notre proposition d'intervention de Commissaire aux comptes pour les exercices 2023 à 2028.

LE CONTEXTE

Votre SA, filiale du groupe depuis, est un établissement de à définir dont les principales activités sont : à définir.

En 2022, la SA a réalisé des produits d'exploitation pour M€ avec un effectif salarié de personnes au 31 12 2022, un résultat de K€ et un total de bilan de M€

Les mandats des commissaires aux comptes arrivent à échéance à l'occasion de l'assemblée générale d'approbation du résultat de l'exercice 2022.

LE PROBLEME A RESOUDRE LES CRITERES DE SELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport qualité prix, réactivité, travaux dématérialisés

NOS TRAVAUX ET DILIGENCES, NOTRE DEMARCHE

L'ensemble des travaux prévues par les normes de travail de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes doivent être réalisées et notamment :

- Diagnostic des risques de votre SA sur les plans juridique, administratif, fiscal et social,
- Analyse des procédures de contrôle interne,
- Analyse des éventuels dossiers de subvention,
- Contrôle des déclarations fiscales et sociales,
- Contrôle des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- Révision du dossier juridique des conseils et assemblées.

NOTRE PARTICIPATION

La mission du commissaire aux comptes est une mission permanente.

Nous pouvons intervenir pour un intérim sur la base d'une situation comptable provisoire.

Au cours de cet intérim, nous pourrions évaluer et actualiserons les procédures de contrôle interne et lancerons en fonction des besoins des lettres de confirmation de soldes auprès des banques, des avocats, des clients et des fournisseurs...

Pour la clôture, nous pouvons intervenir de préférence avant ou après le dépôt aux impôts.

VOTRE PARTICIPATION

Outre la transmission du FEC, de la liasse fiscale définitive envoyée aux impôts et du dossier de travail de la direction financière et de l'expert-comptable, nous demandons une disponibilité forte de vos équipes pour répondre à nos différentes questions.

Nous travaillons principalement par mail et attendons une réponse dans un délai court (au plus tard 2 jours).

LES PRODUITS ATTENDUS

L'ensemble des travaux prévues par les normes de travail de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes doivent être réalisées et notamment :

- Diagnostic des risques de votre SA sur les plans juridique, administratif, fiscal et social,
- Analyse des procédures de contrôle interne,
- Analyse des éventuels dossiers de subvention,
- Contrôle des déclarations fiscales et sociales,
- Contrôle des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- Révision du dossier juridique des conseils et assemblées.

Chacun de ces travaux conduiront à une synthèse qui pourra être orale ou écrite selon les besoins.

BUDGET HONORAIRES

Fonction du barème horaire des commissaires aux comptes joint.

NOS REFERENCES

Conseil en organisation et en stratégie principalement chez PwC et Booz Allen Hamilton pendant une quinzaine d'années, nous avons rejoint la Compagnie des commissaires aux comptes en 1990.

La fiche Pappers jointe montre que nous avons été titulaire d'une cinquantaine de mandats au cours de cette période dont une quinzaine de mandats encore actifs : établissement de santé, groupe de SSII, groupe de sociétés de nettoyage industriel, Société de construction bâtiment, groupe de société événementiel, traiteur restauration....

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations fidèles et sincères.

Christophe GUYOT-SIONNEST
Commissaire aux Comptes
0667399676 cgs.conseil@gmail.com
www.conseil-cac.com

P.J. : - Pappers Mandats de commissariat aux comptes Christophe Guyot-Sionnest
- barème décret 03/07/1985